

## Sommaire :

### Page 1 :

- Comme au bon vieux temps
- Vie Nouvelle

### Page 2 :

- De quoi être « Indigné »

### Page 3 :

- L'accès gratuit à la justice
- Les Fraudeurs c'est pas nous !
- MG et les adhérents historiques
- Pas...nier la baisse de notre pouvoir d'achat
- Pour les Fans de la Souris/Les Post's Hier

### Page 4 :

- Fabrégoules
- Fabrégoules : Bon Réservation /Repas
- Prochaine réunion

Permanence de la Section Retraités/Pré-Retraités tous les jeudis matin.

(Soyez indulgent sur les permanences de la période estivale)



### Abonnements

#### Spécial/Sections

Offre valable à partir de 5 abonnés\* tarif préférentiel pour nos adhérents : 12 € par personne pour 1 an (année civile), soit 6 numéros.

\* A ce jour 3 camarades se sont déclarés intéresser !

Si toi aussi tu veux t'abonner, téléphones à la Permanence !

## Comme au bon vieux temps:

**On demande une audience...**

**Ils font la sourde oreille...**

## On va aller se faire entendre!

**Le titre, l'annonce faite plus bas, tout cela vous rappelle quelque chose, mais quoi ? Et c'est il y a pas longtemps que ça puisque c'est le tract que l'on a mis en encart dans le journal que vous êtes en train de lire.**

**En effet, il nous a semblé essentiel, au-delà de la lettre que nous avons adressé aux autres Organisations syndicales et de la communication que nous ferons en temps et heures en direction des médias, que nos syndiqués deviennent les meilleurs acteurs de ce « silence assourdissant » qui doit répondre au « silence méprisant » de nos directions. Et si chacun des 235 syndiqués contactait 2 ou 3 camarades, cela fera un sacré « boucan d'enfer »**

**Tu découvriras donc ce tract qui explique le pourquoi et le comment de l'action envisagée.**

**Nous t'encourageons à faire connaître cette initiative, à demander à chacun de tes anciens camarades de travail avec lequel tu as gardé le contact, de noter la date du 29 septembre et de prendre les dispositions pour faire de cette initiative, une réussite et un premier pas victorieux dans la satisfaction de nos revendications.**

**Les seules batailles perdues d'avance sont celles que l'on n'engage pas !**

**Avec l'ensemble des retraités de La Poste actuellement sur Marseille mais aussi ceux du département :**

## MANIFESTATION UNITAIRE



**le 29 septembre 2011**



**Devant la DOTC Marseille –**

**7, Rue Gaspard Monge - 13458 MARSEILLE Cedex 13**

**(Rendez-vous Métro La Rose/ Technopole Château Gombert)**

**11h pour partir ensemble en Manif!**

**PR (Pour Rigoler) Des déambulateurs électriques seront mis à la disposition des ceux « qui ont toujours un bon prétexte pour ne pas se déplacer » !**



## Le Pacte pour l'euro, de quoi être « Indigné »

C'est un « *hold-up démocratique* » qui vise uniquement à rassurer les marchés financiers. L'adoption du Pacte pour l'euro, initié par Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, est une attaque contre les droits sociaux et contre les salaires.

*Ce Pacte « va appauvrir la société européenne au profit des banques et des grandes entreprises, avec l'augmentation de l'âge de la retraite, la privatisation du secteur public et des coupes nettes dans les droits des travailleurs Ce Pacte, c'est celui des grandes banques européennes et internationales contre les citoyens de l'Union européenne, en particulier contre les pays les plus pauvres comme la Grèce, le Portugal, l'Irlande et bien sûr l'Espagne. »*

### Première cible : les salaires

Qu'implique exactement ce Pacte ? Présenté comme « *un plan de sauvetage de l'euro* », il prévoit que les 17 pays de la zone euro – ainsi que les autres États de l'UE qui souhaiteraient s'y joindre – présenteront chaque année des engagements pour stimuler la compétitivité et l'emploi, garantir l'équilibre des finances publiques et renforcer la stabilité financière. Angela Merkel et Nicolas Sarkozy, à l'initiative de ce Pacte, l'ont d'abord intitulé « *Pacte de compétitivité* » avant de le renommer « *Pacte de l'euro* », un changement de forme qui ne change rien à « *l'agressivité* » du texte, *Les salaires sont d'emblée et très clairement la cible du chapitre compétitivité*, Pour garantir aux entreprises une « *modération salariale* » en Europe, ce Pacte prévoit de passer en revue les mécanismes de « *fixation des salaires et, si nécessaire, le degré de centralisation du processus de négociation collective et les mécanismes d'indexation* ». Déjà bien malmenés en Espagne, en Grèce ou au Portugal, les salaires dans le secteur public devront « *soutenir les efforts de compétitivité consentis dans le secteur privé* ». Les salaires deviennent la seule variable d'ajustement.

### Flexibiliser le marché du travail

Autre proposition, la flexibilisation du marché du travail. Ce dernier est en effet présenté par le Pacte comme « *un élément déterminant de la compétitivité* ». Les licenciements économiques ont été facilités. Un contrat à durée indéterminée, donnant droit à moins d'indemnités de licenciement et introduisant plus de flexibilité horaire dans les entreprises, a été généralisé. Avec l'adoption de ce Pacte, la pression sur les demandeurs d'emplois et les salariés sera encore accrue.

### Reculer l'âge de départ à la retraite

Pour « *soulager* » les finances publiques, aucun acquis social n'est épargné. Et surtout pas les retraites.

Le Pacte préconise de reculer de façon effective l'âge de départ à la retraite. Et un développement de la retraite par capitalisation, « *permettant aux marchés financiers de rentabiliser la richesse qui jusque là socialisée leur échappait* », *La santé et la vieillesse ne doivent pas devenir des marchandises avec lesquelles s'engraissent les structures privées.* »

### Rassurer les marchés financiers

Le Pacte appelle également les États de la zone euro à traduire dans leur législation nationale les règles budgétaires de l'UE. L'inscription de ces règles dans la Constitution pourrait constituer la prochaine étape. Le tout pour « *rassurer* » les marchés financiers.

*« Étrangement, ce texte n'évoque ni la lutte contre les paradis fiscaux où se reposent les grandes fortunes, ni contre l'évasion fiscale, pas même les taxes sur les transactions financières ou la régulation des agences de notation sur les dettes souveraines. »*



## L'accès gratuit à la justice, c'est bientôt terminé

**35 euros** C'est ce que coûtera l'accès à la justice, d'après le projet de loi de finances rectificative de 2011. Il s'agit de financer la réforme de

la garde à vue votée le 14 avril dernier dont le coût est estimé à 158 millions d'euros.

Au nom de la « solidarité financière entre l'ensemble des justiciables », l'article 20 du projet de loi exige une contribution « pour chaque instance introduite en matière civile, commerciale, prud'homale, sociale ou rurale devant une

juridiction judiciaire, ou par instance introduite devant une juridiction administrative L'acquittement de cette contribution, sous forme de droit de timbre fixé à 35 euros, deviendra une condition de recevabilité du dossier. Le gouvernement a tout de même décidé d'exonérer les justiciables bénéficiaires de l'aide juridictionnelle et les victimes d'infractions pénales.

Cette mesure va creuser l'écart entre la justice des plus riches et celle des plus pauvres. C'est tout à fait scandaleux. Il faudra payer une taxe pour pouvoir saisir la justice !

Il s'agit d'une réintroduction masquée des frais de justice pourtant supprimés il y a des dizaines d'années

**Les fraudeurs c'est pas nous.** La fraude aux prestations et cotisations sociales est évaluée à plus de **20 milliards** d'euros par an dans un rapport parlementaire, *la fraude aux prestations (indemnités d'arrêts maladie, allocations familiales, RSA, etc.) se situerait entre 2 et 3 milliards et celles aux prélèvements (cotisations patronales et salariales non versées en raison du travail au noir) entre 8 et 15,8 milliards*

*Mais les plus gros fraudeurs ne sont donc pas les assurés ? Et c'est eux qu'on voudrait nous voir stigmatiser ? Ne nous trompons pas de cibles !*

## Les nouveautés de la Mutuelle: les cotisations

La mutuelle propose pour son assemblée générale 2011, un nouveau mode de calcul des cotisations pour ses adhérents « historiques ». La justification (\*) en est que les adhérents les plus âgés (70 ans et plus) dépensent plus qu'ils ne cotisent. Il faut donc réajuster leurs cotisations à la hausse. Et après un calcul compliqué, il apparaît que les plus âgés auront environ 3% d'augmentation de plus que les adhérents les plus jeunes. Et cela systématiquement, chaque année. Alors évidemment, la première année, ce n'est pas beaucoup, quelques euros de plus par mois. Mais cette augmentation répétée et cumulée sur 10 ans, cela fait une augmentation de 35%, en plus de

l'augmentation normale des autres adhérents. Et cela pour des retraités dont les retraites ont perdu jusqu'à 20% de leur pouvoir d'achat depuis 1981. Les vieux mutualistes ont cotisé pour la solidarité tout au long de leur vie et quand à leur tour ils ont besoin de cette solidarité, la solidarité Inter-générationnelle est mise en pièces. Malheureusement, en Assemblée Générale nationale, les militants FO et CFDT se sont ralliés à la direction de la Mutuelle et ont voté massivement Pour. Pour que les mutualistes en difficulté puissent continuer à rester mutualistes, la Mutuelle propose un nouveau niveau 2

bis qui devrait avoir des cotisations 19% moindres que le niveau 2.

Mais cette différence de cotisation est due à des prestations inférieures, à des restes à charges aggravés qui pourraient constituer des obstacles supplémentaires à l'accès aux soins.

\*) N'est-ce pas plutôt pour palier à une perte de plus de 500 000 membres pour seulement 37600 nouveaux adhérents ou aux 16 % de perte du résultat net de 2010 - 24,5 millions d'euros- sur celui de l'année précédente



Le coût du panier moyen des consommateurs repart à la hausse soit une augmentation des prix de 2,4 % sur les cinq premiers mois de l'année. Par ailleurs, les « paniers des essentiels », lancés en avril 2011 sur l'initiative du secrétariat d'État à la consommation, n'étaient pas présents dans les deux tiers des enseignes visitées. Il est « essentiel » de ne « pas...nier la baisse de notre pouvoir d'achat » !!!

**Pour les Fans de la Souris:** nous vous rappelons que la Section Syndicale des Retraités s'est dotée d'un Blog que vous pouvez visiter à l'adresse suivante :

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> ...et y laisser de vos commentaires.

**Tu veux recevoir** Les Post'Hier directement dans ta boîte mail ?

Envoies un mail vide à [retraites.cgtposte13@hotmail.fr](mailto:retraites.cgtposte13@hotmail.fr) en indiquant Post Hier en titre du message.







*Il est une tradition bien établie dans les Bouches du Rhône, la Rentrée Sociale des Retraités-ées CGT qui se fait depuis 5 ans maintenant, au grand air et sous un soleil radieux.*

*Gageons qu'une fois de plus le Parc de Fabrégoules à Septèmes les Vallons (13240) résonnera de voix d'Anciens révoltés et revendicatifs mais pas de voix geignardes ou résignées !*

*Car c'est vers ce parc tapi sous des arbres centenaires, à l'abri des rayons de l'été indien que dès le matin, les retraités de tout le département convergeront dans le but de se retrouver, de confronter leurs idées, de peaufiner leurs revendications, de préparer les riposte nécessaires en ayant peut être fait quelques course au traditionnel Marché Paysan (vaut mieux arriver tôt car chaque années nos amis paysans sont pris d'assaut) Et puis, il y a toujours ce moment tant attendu où l'on se posera pour le Grand Débat du moment. Et cette année c'est je crois, les problèmes liés à la Perte d'autonomie qui seront au cœur de cette discussion qui se poursuivra c'est sûr, dans les nombreux stands qui seront sur la Fête...*

*Viendra ensuite l'heure de l'apéro et, nouveauté de l'année, ce n'est plus la succulente paella des années*

## FABREGOULES 2011

**Jeudi 22 Septembre  
Parc de Fabrégoules  
13240 SEPTÈMES**

*précédentes, mais un immense Aioli qui nous sera servi sous les frondaisons du Parc.*

*Certes, ce n'est pas tout à fait recommandé aux pétanqueurs qui vont s'affronter pour la Gloire d'appartenir au cercle fermé de « La Boule des Porteurs de Banderoles » et aux amoureux du Baletti qui pourront se prendre le temps d'une chanson pour Fred Astaire, pour un vrai cacou de la Belle de Mai ou le séduisant Rudolph Valentino sur l'excellente piste de bal. Mais avant, ils auront eu droit au tour de chant de celle qui « ne chante pas pour chanter mais dont c'est le cœur qui déborde et qui fait vibrer sa voix ». Il s'agit bien sûr de notre amie Martine SARI qui nous honorera cette année de sa présence ...et de son tour de chant ! Nous avons pensé inviter un groupe de Rock Agricole pour rester dans le bucolique de Fabrégoules, ce sera un groupe Jazz Flamenco Manouche pour faire bisquer le Guéant ! Mais bien sûr, si cette Fête demeure gratuite, il n'en demeure pas moins un moyen de financement de notre USR. C'est pour cela que nous avons émis des Bons de soutien/Loterie pour permettre à toutes et tous de participer financièrement au succès de ce rassemblement.*

Des bons vous seront adressés à la réception de la vignette ci-dessous ou demandez-les à un militant ou au syndicat.

A découper et à renvoyer à  
CGT SA.La Poste 13 55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille

### FABREGOULES

## Bon Réservation Repas

« aioli »

**Je réserve ..... repas à 12€**

**Je ne pourrais être des vôtres mais je commande**

**..... Bons de soutien à 2€**

**Je joins un chèque de .....€uros à mon envoi**

### **Attention 2 dates**

**Tant pis pour les absents, mais une Réunion Informelle de Rentrée aura lieu le Jeudi 8 sept. 2011 (9H –syndicat)**

\*\*\*\*\*

Notre prochaine

**Réunion Mensuelle des Retraités CGT La Poste13**

suivie de notre initiative vers la Direction aura lieu elle

**\* Jeudi...29 septembre...\***

**à partir 9h00**

Au siège du Syndicat Départemental



Section syndicale des retraités C.G.T S.A Poste 13  
55 Avenue de La Rose La Brunette Bt extérieur D 13013 MARSEILLE  
TEL : 04..91.11.60.95 . FAX : 04.91.02.69.69 .  
Courriel : retraites.cgtposte13@hotmail.

# **Rendez-vous de septembre**

## **Comme au bon vieux temps, on demande une audience, IIS font la sourde oreille...**

### **On va aller se faire entendre!**

Décidément, rien ne change même avec une nouvelle La Poste : S.A La Poste.

Pire, ces dirigeants, qui se croient investis des pouvoirs de « décideurs avertis » ont pris les travers de toute S.A. qui se respecte dans cette Société Libérale Avancée !  
Ce n'est plus de l'arrogance, c'est du mépris, c'est un manque total de la moindre humanité dans leurs Relations dites Humaines. C'est vrai chez les actifs mais c'est pire avec ses propres retraités, celles et ceux qui ont bâti la Maison qu'ILS croient la leur !

Malgré plusieurs lettres de notre Section de Retraités, une lettre du Secrétariat du Syndicat, FAPT CGT La Poste 13, c'est le silence radio, celui que l'on réserve d'habitude à ceux que l'on ignore ou que l'on méprise.

Ont-ils donc aussi peur du bien fondé de nos revendications qu'ils se taisent ? N'ont-ils donc aucune réponse à nous apporter ? Pourtant, ils se vantent à longueur des pages luxueuses de leurs brochures d'être « ouvert au dialogue social », « à la pointe des entreprises novatrices dans ce domaine », « à l'écoute de... ».

N'est-il pas possible

- d'offrir la gratuité des transports (Aubagne l'a fait et le Conseil Régional des BduR vient de l'offrir aux Jeunes).
- Décider d'un Offre sociale à la téléphonie serait judicieux au moment où La Poste exclut ses anciens de toute offre de réduction sur son nouveau service de Mobiles.
- Participer de façon conséquente au financement des Chèques-Vacances et Restaurant.
- Abonder à hauteur de 60% au paiement de la cotisation de la Mutuelle Générale.
- Demander d'avoir une permanence d'Assistante sociale à l'écoute des retraité-ées de la Poste

Et nous ne passons pas sous silence les problèmes du Logement, du Pouvoir d'achat, de promotions non réalisées dans le cadre des « Reclassés », des problèmes liés à la dépendance, à l'accueil et au financement dans des maisons de retraites.....

Et bien d'autres qui auraient toute leur place dans ce catalogue à la Prévert !

Maintenant, vous ne pourrez plus dire « Je ne savais pas » ou « C'est trop tôt ». Les Retraités sont des gens qui ont certes la patience pour eux et le temps aussi leur est compté. Mais s'ils ont décidé la date du 29 septembre, c'est pour se donner tous les moyens de se faire voir et entendre en évitant d'oublier le maximum de leurs collègues.

Oui, une société qui oublie ses anciens est une société en perte de valeurs

Une entreprise comme La Poste qui tourne le dos à ses retraités est ... une Société Anonyme qui privilégie ses actionnaires !

Mais nous autres, anciens de La Poste, des Bureaux ou des Centres Tri, avons acquis au fil de notre carrière, cette formidable force qu'est le Tous ensemble\* quand il est mis au service des luttes. \* Une lettre a été adressée dans ce sens à toutes les Organisations Syndicales de Retraités

Et pour se faire entendre, il leur reste la bonne vieille méthode : se retrouver nombreux sous les fenêtres de leur Direction !

C'est cela, que les retraités CGT réunis ce 23 juin en Assemblée mensuelle ont décidé d'appeler l'ensemble des retraités de La Poste actuellement sur Marseille mais aussi ceux du département à une

## MANIFESTATION UNITAIRE



**le 29 septembre 2011**



**Devant la DOTC Marseille –**

**7, Rue Gaspard Monge - 13458 MARSEILLE Cedex 13**

**(Rendez-vous Métro La Rose/ Technopole Château Gombert)**

**11h pour partir ensemble en Manif)**

P.S ou plutôt P.R (Pour Rigoler) ; Des déambulateurs électriques seront mis à la disposition des ceux « qui ont toujours un bon prétexte pour ne pas se déplacer » !



**PASSE ce TRACT à un(e) POSTIER(e) RETRAITE(e) de ta CONNAISSANCE !**